

Le Portail citoyen de Lavaltrie : un nouvel outil pour optimiser l'expérience citoyenne

Lavaltrie, le 28 novembre 2024 – La Ville de Lavaltrie est fière de présenter aux Lavaltroises et Lavaltrois son tout nouveau *Portail citoyen*. Lancé le 28 novembre 2024, cet outil moderne, simple et gratuit permet aux citoyens d'accéder facilement et rapidement à une multitude de services municipaux en ligne. Le *Portail citoyen* permet notamment de s'inscrire au nouveau système d'alerte de masse *Alerte Lavaltrie*. Les résidents de Lavaltrie qui s'inscriront au *Portail citoyen* et à *Alerte Lavaltrie* avant le 1^{er} janvier 2025 courent d'ailleurs la chance de remporter 500 \$ en épicerie.

« Le Portail citoyen s'inscrit dans notre volonté d'offrir une ville toujours plus ouverte sur la technologie des communications et un accès simplifié à l'information pour tous nos citoyens. Il s'agit d'un projet important qui découle de la planification stratégique de la Ville et qui mènera à une gestion municipale encore plus efficace et accessible. Nous sommes très heureux de proposer cet outil fort pratique, qui renforcera notre lien avec l'ensemble de nos citoyennes et citoyens. »,
indique Monsieur Christian Goulet, maire de la Ville de Lavaltrie.

Des services accessibles en quelques clics

Compatible avec les appareils mobiles, tels que les cellulaires et les tablettes électroniques, le *Portail citoyen* permet aux personnes inscrites de gérer leurs affaires municipales via une interface sécurisée et disponible en tout temps :

- Inscription au système d'alerte de masse;
- Demande de permis;
- Demande de subventions;
- Dépôt d'une plainte ou d'une requête;
- Consultation de l'évaluation foncière et du compte de taxes municipales;
- Participation aux sondages et aux consultations citoyennes;
- Inscriptions aux activités sportives, de loisirs et culturelles;
- Et bien plus encore!

En centralisant l'accès aux informations municipales et en facilitant les interactions avec les différents services, notamment en permettant aux citoyens de suivre l'état d'une demande, cet outil permet de simplifier le traitement des demandes, d'augmenter l'efficacité de la gestion municipale et de consolider la relation entre la Ville et ses citoyens.

Pour s'inscrire au *Portail citoyen*, il suffit de se rendre au portail.lavaltrie.ca. L'application mobile *Portail Lavaltrie* est disponible dès maintenant sur [Google Play](#) et dans l'[App Store](#).

Alerte Lavaltrie : le nouveau système d’alerte de masse

Lors de l’inscription au *Portail citoyen*, les gens sont également invités à s’inscrire au nouveau système d’alerte de masse *Alerte Lavaltrie* afin de recevoir les alertes émises par la Ville : avis d’ébullition, travaux routiers, mesures spéciales en lien avec la sécurité publique, rappels divers, événements à venir, etc.

Il est important de savoir que *CITAM* ne sera plus utilisé à compter du 1^{er} janvier 2025 et que les données de ce système d’alerte de masse ne seront pas transférées vers *Alerte Lavaltrie*. Les citoyens doivent donc s’inscrire à ce dernier pour continuer de recevoir les alertes émises par la Ville.

Information et assistance

Toute personne nécessitant de l’aide au moment de s’inscrire peut communiquer avec l’équipe de la Ville de Lavaltrie en composant le 450 586-2921, option 1, pendant les heures d’ouverture de l’hôtel de ville.

Pour en savoir plus sur le [Portail citoyen](#), le système d’alerte de masse [Alerte Lavaltrie](#) et le concours, rendez-vous sur le site Internet de la Ville de Lavaltrie.

- 30 –

Source : Service des communications
 Ville de Lavaltrie
 450 586-2921
 communications@ville.lavaltrie.qc.ca